

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18721 - 73ÈME ANNÉE

Demain, premier tour des élections législatives

Le moment de décider de la politique du gouvernement



À La Réunion où près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté à cause du chômage de masse, les élections législatives ont lieu dans un contexte particulier. Il reste marqué par le poids de la corruption exercée par des candidats peu scrupuleux qui n'ont aucun intérêt à voir la situation s'améliorer. Le vote protestataire de l'élection présidentielle arrivera-t-il à se concrétiser lors de ces législatives qui décideront de la politique du gouvernement ?

Demain a lieu le premier tour des élections législatives. Il se déroule un mois après le scrutin qui a vu la désignation d'un nouveau président de la République. Mais pour la première fois que les législatives suivent l'élection du chef de l'État, le résultat est incertain. L'élection présidentielle a ainsi vu la défaite dès le premier tour des partis qui se succèdent au pouvoir depuis le début de la 5e République. Emmanuel Macron veut

tenter d'obtenir une majorité alors que son parti a été créé depuis un mois. La composition de son gouvernement a donné une idée de la politique qu'il compte mener au cours des 5 prochaines années s'il atteint son objectif. Il a nommé des membres du parti Les Républicains comme Premier ministre, ministre de l'Économie et ministre du Budget. Il s'appuie aussi sur le MoDem, sur la frange sociale-libérale du Parti socialiste et sur le Parti radical. L'ouverture à la société civile a été

notamment marquée par l'arrivée de Nicolas Hulot au ministère de l'Écologie.

Vote protestataire à la présidentielle

Au niveau du contenu, les orientations données par le programme d'Emmanuel Macron se rapprochent de celle des Républicains. Il compte

en effet supprimer plus de 100.000 postes de fonctionnaire, continuer la politique d'austérité et remettre en cause la protection du Code du Travail. Si une majorité favorable au chef de l'État sort des urnes, alors la protection des travailleurs sera restructurée d'ici le mois de septembre. Le nouveau gouvernement veut en effet utiliser les ordonnances pour éviter toute modification par les parlementaires de son projet de loi. Dans sa conférence de presse jeudi, le Parti communiste réunionnais a alerté sur les menaces qui pèsent sur les travailleurs avec des licenciements facilités, un plafonnement des dommages et intérêts pour licenciement abusif, une primauté de l'accord d'entreprise sur le Code du Travail.

Le résultat de ces législatives déterminera si le gouvernement peut appliquer ou pas cette politique.

À La Réunion, Emmanuel Macron est arrivé en troisième position au premier tour de l'élection présidentielle. Ce scrutin a été marqué par une forte abstention, et l'arrivée en tête de Jean-Luc Mélenchon, candidat soutenu par le PCR, devant Marine Le Pen qui réalisa à La Réunion un pourcentage plus élevé qu'en France. Lors du second tour, Emmanuel Macron n'a pas réalisé un score aussi important qu'en France, avec là aussi un nombre important d'abstentions et de bulletins nuls.

Face à la corruption, la responsabilité

Un des enjeux du scrutin sera de savoir si ce vote protestataire de la présidentielle se confirmera dans les urnes demain ou si la corruption qui prospère sur une situation sociale hors-norme arrivera à freiner la volonté de changement exprimée. Comme souvent lors de scrutins à dimension locale, des candidats peu

scrupuleux et leurs soutiens se livrent à des pratiques condamnables. Elles avaient été notamment dénoncées par Julie Pontalba, qui a relevé la participation active d'Ericka Bareigts à des manifestations organisées par la Mairie de Saint-Denis, ainsi que la distribution de bouquets de muguet par un autre candidat. La capacité de la population à résister à cette corruption sera une fois de plus un enjeu important du scrutin.

Le Parti communiste réunionnais a pour sa part choisi de présenter trois candidats. C'est l'union avec la France Insoumise autour de Julie Pontalba dans la 1ère circonscription, tandis que Max Banon et Gilles Leperlier défendront les couleurs du PCR dans les 4e et 6e circonscriptions. Dans les 7e et 3e circonscriptions, le PCR soutient la France Insoumise. Dans la 2e et la 5e, le PCR ne présente ni ne soutient de candidat.

Cette élection sera également la première sans Paul Vergès. Mais le fondateur du PCR reste très présent dans cette campagne, avec la reprise par de nombreux candidats des orientations du Parti communiste réunionnais.

Le PCR n'est en effet pas le seul à demander plus de responsabilités pour que les décisions concernant les Réunionnais se prennent à Paris. D'autres candidats se sont également emparés du mot d'ordre de priorité à l'emploi des Réunionnais à La Réunion, ou de la promotion des énergies renouvelables. Mais le PCR est le seul à militer pour un nouveau cadre dans les relations entre la France et La Réunion. C'est ce qui explique son soutien au projet de 6e République de Jean-Luc Mélenchon, candidat arrivé en tête du premier tour à la présidentielle à La Réunion.

Alors qu'en France, les sondages prévoient une large avance pour la République en Marche, le nouveau parti d'Emmanuel Macron, la situation est bien différente à La Réunion. Elle est si complexe qu'aucun sondage n'a été diffusé à La Réunion au cours de cette campagne électorale. Le parti du président de la République n'a pas investi de candidats où les députés sortants sont Ericka Bareigts, Huguette Bello et Thierry Robert. L'ex-ministre de l'Outre-mer et le maire de Saint-Leu qui pensait lui succéder ne cessent d'affirmer qu'ils soutiendront la majorité présidentielle. Ailleurs dans l'île, la seule sortante investie par République en Marche est Monique Orphé.

Difficile de croire que dans ces conditions, la dynamique de l'élection présidentielle soit aussi forte qu'en 2012. Au résultat décevant pour Emmanuel Macron à la présidentielle s'ajoute le programme prévu par le nouveau pouvoir qui annonce clairement des lendemains qui déchantent pour les classes populaires.

Outre la remise en cause du Code du Travail, l'autre projet du gouvernement qui concerne La Réunion sont les Assises des Outre-mer. Elles constituent un enjeu là aussi très important car le contenu du projet qui en sortira devra être sous l'influence du résultat de ces élections législatives. Si les Réunionnais arrivent à se rassembler autour de candidats communistes, c'est la possibilité d'ouvrir une nouvelle ère pour notre pays. Ils devront pour cela se mobiliser pour résister à la corruption afin de donner une perspective d'avenir à un peuple qui a confirmé lors des obsèques de Paul Vergès qu'il est fier et conscient d'être Réunionnais.

M.M.

Aucun sondage

In kozman pou la rout

« Avann port kann balans, fé bien kontrol l'aryaz »

Kosa i lé l'aryaz ? Dann in sharète l'aryaz sé lo frin. Na défoi sé in blok rou, na dé foi sé in frin pou vréman : donk pou ralanti lo sharète. Pou kosa ? Ni pé domandé si lo bèf tousèl i ariv pa ral sharète konm i fo é si in bon kou d'shabouk épi in gélé lo shartyé la pa sifizan... Oté, mon fra, majine in kou, si nana in tonn sink san kann dann in sharète, é kan ou i koné koman désèrtin l'androi la pant lé for, ou i pé konprann sak nout kozman pou la rout i vo konm konsèy. In sinp kozman avèk la voi, konm Yak Woo, i gli épi lé z'ot komannman, la p'asé pou bien fé marsh in sharète an sékirité... Bien bon ! Sa Lé bien nésésèr pou in sharète kann, mé la pa vréman nésésèr dan in sosyété si l'aryaz sé arienk pou anpèsh lo moun avansé. Si in moun i di aou : arète fé l'aryaz, ébin zamé o gran zamé, sa la pa in konpliman. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouvé pli d'van sipétadyé.

Edito

La lutte des planteurs s'étend à la Guadeloupe

La bataille menée par les planteurs pour leur survie à La Réunion a un retentissement bien au-delà de notre île. À la suite de la lettre ouverte de Gérita Hoarau adressée le 29 mai au ministre de l'Agriculture, les planteurs ont reçu le soutien de la Confédération paysanne et de syndicats des Antilles dans un communiqué diffusé le 1er juin. Ces syndicats soutiennent des revendications du PCR et des planteurs, notamment la hausse du prix de la canne à sucre et « la mise en place d'un groupe de travail et de propositions sur l'avenir de la filière canne sucre, comme cela avait été le cas pour la betterave ».

Aux Antilles, du fait de l'inversion des saisons, le sucre issu de la dernière récolte de canne à sucre n'est pas concernée par la fin des quotas. C'est à partir de la prochaine coupe que les planteurs antillais seront confrontés au même problème que leurs camarades de La Réunion. C'est pourquoi ils ont commencé également à se mobiliser. Jeudi, le syndicat UPG (Union des producteurs agricoles de la Guadeloupe) appelait à un rassemblement aux Abymes. Voici le contenu de leur tract :

« Face à l'assassinat de la filière Canne. Réagissons !

**Planteurs de Guadeloupe,
Cherche-t-on à en finir avec la filière canne en Guadeloupe !**

Plusieurs décisions prises ces derniers temps, ainsi que d'autres indicateurs le prouvent :

La garantie de prix dû par l'Etat est payée actuellement à 82 % Qu'en est il des 18 % restant

à payer aussitôt la récolte terminée !!!!!

Quand serons-nous payés ?

Où en est le paiement de l'aide à la replantation 2014, 2015

Où en est le rapport Berlizot (la révision de la formule de la richesse).

Bref, la conjugaison de l'ensemble de ces éléments concourt au même objectif : faire disparaître la filière canne en décourageant les planteurs.

Planteurs de Guadeloupe, nous devons réagir pour riposter dans l'action de masse.

Mobilisons-nous !

Pour exiger immédiatement notre dû !!! »

La bataille des planteurs s'étend à la Guadeloupe. Les planteurs ont un objectif commun, leur survie. Le conflit dans la filière réunionnaise est donc attentivement suivi dans l'autre hémisphère. C'est une convergence des luttes qui est en train de s'opérer.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Domaz, la pa touzour l'intélizans i gouvèrn lo mond !

So matin dsi l'internet in dalon la anvoye in n'afèr intéresan. Kosa i lé ? In nouvo kalité lo trin bann shinoi i sort mète o poin... Na poin lo raye pou vréman, lo trin roul dsi bann rou an karoutchou.

Rou an karoutchou ? Moin té fine oir sa dan la suis : in métro téi roul dsi bann rou an karoutchou rant bann raye an fèr. Mé lo bann trin shinoi, na poin la raye pou vréman, nana lo raye virtyèl si tèlman ké lo trin i koné l'androï li sava sank i poz l raye atèr.

Kèl l'avantaz ? Sinploman la pa bézoin in gro dépans pou poz lo raye. Arzout èk sa i instal lo trin in bonpé pli vite é avèk moins dépans. Arzout èk sa in trin i marsh avèk kouran é san polisyon siouplé.

Pou kosa mi anparl sa zordi ? Sinploman pars sète ané, si lé shoz l'avé marsh konm k'i fo, nout tramtrin nora té apré transport demoun san l'aboutéyaz, san polisyon. Mé anplis ni romark bann progré i atann pa é moi pou moi nana progré é moi pou moi i améyor bann mashine avèk la roshèrch dévlopman.

Moin la fine ékri sa pou l'énerzi solèr. In tan la di sa la pa bon pars i éstok pa. Koméla i di pi z'afèr konmsa pars éstoké lé posib. Arzout èk sa la rout mèm i pé donn kouran kan ou i roul dési é i tard pa nora in pintir pou ranplas lo bann pano solèr.

Paul Vergès té in onm modèrn é kont li l'avé in bann konsantré la kouyonis la ral anou an aryèr. Lé bien domaz, mé lé konmsa, la pa touzour l'intélizans k'i komann lo mond.

Justin